

Regards sur la société canadienne

Programme d'équivalence d'études secondaires ou de mise à niveau au sein de la population autochtone vivant hors réserve

par Vivian O'Donnell et Paula Arriagada

Date de diffusion : le 19 septembre 2019



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Programme des services de dépôt

- | | |
|-----------------------------|----------------|
| • Service de renseignements | 1-800-635-7943 |
| • Télécopieur | 1-800-565-7757 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de l'Industrie 2019

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Programme d'équivalence d'études secondaires ou de mise à niveau au sein de la population autochtone vivant hors réserve

par Vivian O'Donnell et Paula Arriagada

Aperçu de l'étude

Parmi les personnes qui abandonnent leurs études secondaires avant de les avoir terminées, nombreuses sont celles qui retournent aux études scolaires à l'âge adulte. Les programmes d'équivalence d'études secondaires et de mise à niveau (comme la Batterie générale de tests d'aptitudes ou la Formation de base des adultes) leur donnent l'occasion de retourner aux études pour respecter les exigences associées à l'obtention d'un diplôme d'études secondaires. Au moyen des données de l'Enquête auprès des peuples autochtones de 2017, on examine, dans le cadre de la présente étude, les facteurs associés au fait d'achever un programme d'équivalence d'études secondaires ou de mise à niveau au sein de la population autochtone vivant hors réserve. On évalue également si le fait de terminer de tels programmes est associé à de meilleurs résultats en matière de scolarité et sur le marché du travail.

- En 2017, 10 % des adultes autochtones de 20 ans et plus vivant hors réserve ont achevé un programme d'équivalence d'études secondaires ou de mise à niveau. Environ 63 % ont obtenu un diplôme d'études secondaires régulier, et 27 % n'avaient pas obtenu un tel diplôme.
- Parmi les adultes autochtones vivant hors réserve, ceux de 45 ans et plus, ceux qui avaient des antécédents familiaux de fréquentation d'un pensionnat, ceux qui avaient une incapacité et ceux qui sont devenus parents avant l'âge de 20 ans étaient les plus susceptibles d'avoir achevé un programme d'équivalence d'études secondaires ou de mise à niveau.
- Plus de la moitié (53 %) des adultes autochtones de 25 ans et plus vivant hors réserve ayant achevé un programme d'équivalence d'études secondaires ou de mise à niveau ont obtenu un diplôme d'études postsecondaires par la suite. Cette proportion était inférieure à celle affichée par les personnes ayant obtenu un diplôme d'études secondaires régulier (65 %), mais supérieure à celle affichée par les personnes qui n'avaient pas de diplôme d'études secondaires (22 %).
- Parmi les adultes autochtones de 25 ans et plus vivant hors réserve qui ont achevé un programme d'équivalence d'études secondaires ou de mise à niveau, la probabilité d'occuper un emploi était de 68 % chez ceux qui avaient aussi obtenu un diplôme d'études postsecondaires et de 58 % chez ceux qui n'avaient pas achevé leurs études postsecondaires. La probabilité que les adultes autochtones occupent un emploi était inférieure chez ceux n'ayant pas terminé leurs études secondaires (46 %).
- Parmi les adultes autochtones de 25 ans et plus vivant hors réserve qui n'avaient pas terminé leurs études postsecondaires, on observait peu de différences quant à la probabilité d'occuper un emploi entre ceux qui avaient obtenu un diplôme d'études secondaires régulier et ceux qui avaient achevé un programme d'équivalence d'études secondaires ou de mise à niveau.

Introduction

Le Canada enregistre l'un des plus hauts niveaux de scolarité atteints au monde. En 2016, plus de la moitié (54 %) des Canadiens de 25 à 64 ans avaient un titre collégial ou universitaire, faisant du Canada le pays ayant la proportion la plus élevée de diplômés collégiaux et universitaires parmi les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)¹. Cependant, malgré ces chiffres, de nombreux élèves abandonnent chaque année leurs études secondaires sans avoir obtenu de diplôme.

Les personnes sans diplôme d'études secondaires sont souvent aux prises avec des résultats plus défavorables sur le marché du travail. Plus précisément, elles éprouvent plus de difficulté à obtenir un emploi bien rémunéré et sont plus vulnérables lors d'un ralentissement économique². En outre, le fait d'avoir un diplôme d'études secondaires aide à obtenir une rémunération supérieure et des années d'emploi supplémentaires³.

L'incidence sur les résultats économiques de l'achèvement des études secondaires peut être particulièrement importante pour la population autochtone. Par exemple, en 2012, une étude a révélé que, chez les Premières Nations vivant hors réserve, les personnes qui avaient terminé leurs études secondaires étaient plus susceptibles d'occuper un emploi que celles qui ne les avaient pas terminées. Il en est de même chez les Métis et les Inuits⁴. Cependant, tandis que le niveau de scolarité des Autochtones continue de s'améliorer en général, des pourcentages relativement élevés de Métis, d'Inuits et de Premières Nations n'ont pas de

diplôme d'études secondaires⁵. De plus, selon une autre étude, les taux d'emploi des jeunes adultes canadiens sans diplôme d'études secondaires sont à leur niveau le plus faible en plus de 20 ans⁶, et une proportion de plus en plus élevée de jeunes adultes n'ayant pas de diplôme d'études secondaires n'occupaient pas d'emploi, n'étaient pas aux études et ne suivaient pas de formation.

Un point n'a toutefois pas encore été abordé dans les études antérieures, à savoir le fait que, parmi les personnes qui abandonnent leurs études secondaires avant d'obtenir un diplôme, nombreuses sont celles qui retournent aux études scolaires à l'âge adulte. Ce « système de la deuxième chance » leur donne l'occasion de retourner aux études pour respecter les exigences associées à un diplôme d'études secondaires, ce qui pourrait éventuellement améliorer leur accès aux études postsecondaires et leurs possibilités sur le marché du travail. De nombreux cheminements sont offerts aux personnes qui souhaitent retourner aux études scolaires ou mettre à niveau leurs titres de compétence. Les apprenants adultes, qui sont nombreux à avoir des obligations familiales et à occuper un emploi, font face, pendant leur cheminement, à des considérations et défis différents de ceux des apprenants plus jeunes.

En fonction de la province ou du territoire, le « système de la deuxième chance » comprend un certain nombre de programmes différents qui peuvent être considérés comme des programmes d'équivalence d'études secondaires ou de mise à niveau. Les adultes apprenants peuvent obtenir un diplôme modifié

qui est reconnu comme étant l'équivalent d'un diplôme d'études secondaires habituel. Ils peuvent aussi passer la Batterie générale de tests d'aptitudes, un programme d'examen international géré par l'American Council on Education. De nombreux établissements d'enseignement postsecondaire proposent des programmes de mise à niveau scolaire à l'intention des personnes qui n'ont pas de diplôme d'études secondaires, mais qui souhaitent entreprendre des études postsecondaires. Parmi les exemples figurent les cours de formation de base des adultes et le certificat Accès carrières études⁷.

Peu d'études ont été menées sur les résultats d'une participation à des programmes d'équivalence d'études secondaires ou de mise à niveau au Canada. Selon des études réalisées aux États-Unis, les personnes ayant réussi la Batterie générale de tests d'aptitudes déclarent une rémunération un peu plus élevée que les personnes n'ayant pas terminé leurs études secondaires, mais leur rémunération est nettement inférieure à celle des personnes ayant un diplôme d'études secondaires⁸. Des résultats semblables ont été obtenus en ce qui concerne les taux de fréquentation des établissements d'enseignement postsecondaire : on observe un taux de fréquentation supérieur chez les personnes ayant réussi la Batterie générale de tests d'aptitudes, comparativement au taux de fréquentation enregistré chez les personnes n'ayant pas de diplôme d'études secondaires, mais un taux inférieur à celui observé chez les personnes ayant un diplôme d'études secondaires traditionnel⁹.

Programme d'équivalence d'études secondaires ou de mise à niveau au sein de la population autochtone vivant hors réserve

Un examen des études réalisées sur l'apprentissage des adultes n'a pas permis de trouver de recherches canadiennes sur les résultats sur le marché du travail des personnes ayant réussi la Batterie générale de tests d'aptitudes¹⁰. Cependant, dans le cadre de certaines études, on a examiné, de manière plus générale, les résultats sur le marché du travail de personnes ayant différents niveaux de scolarité¹¹. Par exemple, une étude des résultats sur le marché du travail des diplômés et des décrocheurs a permis de conclure que les hommes qui achèvent leurs études secondaires après l'âge de 19 ans ont un rendement semblable à celui des décrocheurs à plusieurs égards. En outre, les auteurs de ces études ont remis en question les ressources affectées aux programmes « de la deuxième chance » et aux programmes d'éducation des adultes à l'échelle du Canada, et ont suggéré que ces ressources pourraient être réaffectées en vue d'appuyer les jeunes avant qu'ils n'abandonnent leurs études¹². Par contre, d'autres chercheurs ont souligné que de nombreuses personnes qui n'ont pas achevé leurs études secondaires ou postsecondaires lorsqu'elles étaient jeunes ont bénéficié d'un retour aux études scolaires à l'âge adulte¹³.

Étant donné que peu d'études ont été réalisées sur ce sujet précis au Canada¹⁴, il est important d'examiner ces questions plus en profondeur. Cela est particulièrement important pour la population autochtone, puisqu'une forte proportion d'Autochtones achèvent un programme d'équivalence d'études secondaires ou de mise à niveau. Il s'avère donc nécessaire de se concentrer sur les caractéristiques des personnes qui ont choisi de tels cheminements et de déterminer

si ces programmes accroissent le niveau de scolarité ou améliorent les résultats sur le marché du travail ou non.

Les données utilisées dans la présente étude proviennent de l'Enquête auprès des peuples autochtones (EAPA) de 2017, une enquête nationale menée auprès des Premières Nations vivant hors réserve, des Métis et des Inuits de 15 ans et plus (voir la section [Sources de données, méthodes et définitions](#)). Le résultat d'intérêt est l'achèvement d'un programme d'équivalence d'études secondaires ou de mise à niveau, de même que le lien entre l'achèvement de ce programme et la participation à la vie active. Les données peuvent aussi servir à effectuer des comparaisons entre les adultes autochtones qui n'ont pas de diplôme d'études secondaires, ceux qui ont terminé un programme d'équivalence d'études secondaires ou de mise à niveau, et ceux qui ont un diplôme d'études secondaires régulier.

Dans la première partie de la présente étude, on dresse un portrait sommaire de l'état d'achèvement des études secondaires de la population autochtone de 20 ans et plus qui vit hors réserve. Ce portrait est suivi d'un examen des caractéristiques associées au fait d'achever un programme d'équivalence d'études secondaires ou de mise à niveau au sein de cette population. Les résultats sont présentés pour l'ensemble de la population autochtone vivant hors réserve, ainsi que pour chacun des groupes pris séparément, lorsque cela est possible¹⁵. La deuxième partie de l'étude vient s'ajouter au nombre restreint d'études actuelles; on y examine, à l'aide de modèles

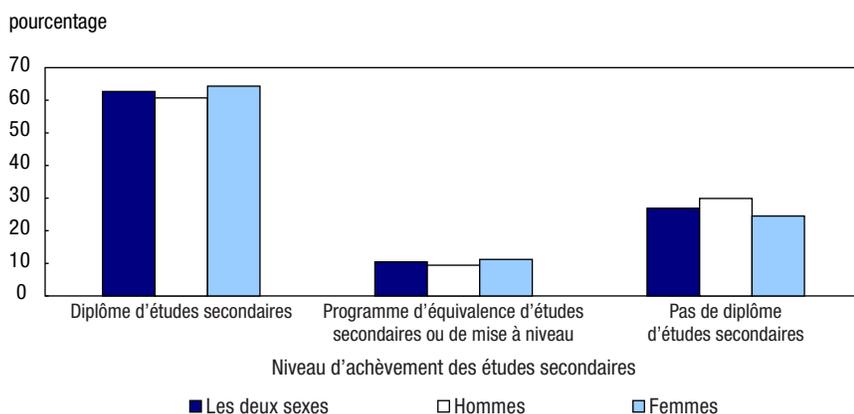
bivariés et multivariés, le lien entre le fait de terminer un programme d'équivalence d'études secondaires ou de mise à niveau et certains résultats chez les adultes autochtones de 25 ans et plus. Cette restriction d'âge s'applique puisqu'il faut mettre l'accent sur certains facteurs, comme les études postsecondaires et la participation à la vie active. On se pose plus précisément les questions suivantes : (1) Le fait d'achever un programme d'équivalence d'études secondaires ou de mise à niveau permet-il de terminer des études postsecondaires? Le cas échéant, à quel niveau? (2) Les adultes autochtones ayant achevé un programme d'équivalence d'études secondaires ou de mise à niveau obtiennent-ils de meilleurs résultats sur le marché du travail que ceux n'ayant pas achevé leurs études secondaires? De quelle façon se comparent-ils aux adultes autochtones qui ont un diplôme d'études secondaires régulier?

Un adulte autochtone sur dix a achevé un programme d'équivalence d'études secondaires ou de mise à niveau

En 2017, 10 % des adultes autochtones de 20 ans et plus vivant hors réserve ont achevé un programme d'équivalence d'études secondaires ou de mise à niveau, tandis que 63 % ont obtenu un diplôme d'études secondaires régulier et 27 % n'ont pas achevé leurs études secondaires (graphique 1). Il est important de souligner que l'état d'achèvement des études secondaires ne renvoie pas nécessairement au plus haut niveau de scolarité atteint. Qu'elles aient obtenu un diplôme d'études secondaires ou non, les personnes peuvent avoir poursuivi leurs études

Programme d'équivalence d'études secondaires ou de mise à niveau au sein de la population autochtone vivant hors réserve

Graphique 1
État d'achèvement des études secondaires chez les adultes autochtones de 20 ans et plus vivant hors réserve, selon le sexe, 2017



Source : Statistique Canada, Enquête auprès des peuples autochtones, 2017.

Tableau 1
État d'achèvement des études secondaires chez les adultes autochtones de 20 ans et plus vivant hors réserve, selon le groupe d'âge, 2017

Groupe d'âge	Diplôme d'études secondaires	Programme d'équivalence d'études secondaires ou de mise à niveau	Pas de diplôme d'études secondaires
	pourcentage		
20 à 24 ans	77,4*	3,3*	19,4
25 à 34 ans (réf.)	70,6	6,6	22,8
35 à 44 ans	72,1	8,8	19,0
45 à 54 ans	60,2*	13,3*	26,5
55 ans et plus	46,2*	14,9*	38,9*

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (réf.) ($p < 0,05$)

Source : Statistique Canada, Enquête auprès des peuples autochtones, 2017.

et peuvent avoir obtenu un certificat ou un diplôme de niveau supérieur au diplôme d'études secondaires.

On observe des différences en ce qui concerne l'état d'achèvement des études secondaires selon le sexe. Plus précisément, parmi les adultes autochtones de 20 ans et plus vivant hors réserve, les femmes étaient plus susceptibles que les hommes d'avoir un diplôme d'études secondaires régulier (64 % par rapport à 61 %). De plus,

les femmes autochtones étaient moins susceptibles de ne pas avoir terminé leurs études secondaires (25 % par rapport à 30 %). Enfin, on observe aussi des différences selon le sexe en ce qui concerne le retour aux études. En effet, parmi les Autochtones de 20 ans et plus vivant hors réserve, les résultats montrent qu'une proportion supérieure de femmes (11 %) ont achevé un programme d'équivalence

d'études secondaires ou de mise à niveau, comparativement aux hommes (9 %).

Les pourcentages plus élevés de jeunes ayant un diplôme d'études secondaires, par rapport aux groupes plus âgés, montrent que le profil scolaire de la population autochtone vivant hors réserve s'améliore. Alors que 77 % des Autochtones de 20 à 24 ans vivant hors réserve avaient un diplôme d'études secondaires, c'était le cas de 46 % de ceux de 55 ans et plus, soit une proportion significativement moins élevée (tableau 1). En revanche, on observe des pourcentages supérieurs d'adultes autochtones vivant hors réserve n'ayant pas achevé leurs études secondaires chez les groupes plus âgés. Plus particulièrement, 39 % des adultes de 55 ans et plus n'avaient pas achevé leurs études secondaires, comparativement à 19 % des jeunes de 20 à 24 ans.

Caractéristiques associées au fait de terminer un programme d'équivalence d'études secondaires ou de mise à niveau

Dans la présente section de l'étude, on met l'accent sur le fait de terminer un programme d'équivalence d'études secondaires ou de mise à niveau, ainsi que sur les facteurs connexes, parmi la population autochtone vivant hors réserve, de même que pour chacun des groupes pris séparément (Premières Nations vivant hors réserve, Métis et Inuits). La section comprend des caractéristiques démographiques sélectionnées, de même que les antécédents de fréquentation d'un pensionnat, la situation relativement à l'incapacité et la parentalité.

Programme d'équivalence d'études secondaires ou de mise à niveau au sein de la population autochtone vivant hors réserve

Tableau 2
Pourcentage d'adultes autochtones de 20 ans et plus ayant achevé un programme d'équivalence d'études secondaires ou de mise à niveau, selon l'identité autochtone et d'autres caractéristiques, 2017

	Total de la population d'identité autochtone vivant hors réserve	Premières Nations vivant hors réserve	Métis	Inuits
	pourcentage			
Total	10,4	10,7	10,1	9,7
Sexe				
Hommes (réf.)	9,4	9,5	9,6	8,2
Femmes	11,2*	11,7	10,6	11,0
Groupe d'âge				
20 à 24 ans	3,3*	3,8*	2,7*	3,4 ^{FE}
25 à 34 ans (réf.)	6,6	7,5	5,6	7,0 ^F
35 à 44 ans	8,8	10,3	7,6	9,9 ^F
45 à 54 ans	13,3*	14,1*	12,2*	13,3*
55 ans et plus	14,9*	14,2*	15,6*	15,2*
Région				
Provinces de l'Atlantique	13,8*	15,4*	12,2	12,7
Québec	9,1	10,5	8,9	5,8 ^F
Ontario (réf.)	7,8	7,6	8,0	8,7 ^F
Provinces des Prairies	12,2*	13,4*	11,3*	14,8 ^F
Colombie-Britannique	9,5	9,2	9,8	F
Territoires	10,7*	11,7*	12,7*	10,0
Antécédents familiaux de fréquentation d'un pensionnat				
Non (réf.)	7,7	7,8	8,0	6,9 ^F
Oui	12,5*	12,5*	12,8*	10,8
Non déclaré	11,0*	10,5	11,7*	9,0 ^F
Situation relativement à l'incapacité				
Non (réf.)	9,0	9,4	8,7	8,7
Oui	13,3*	13,3*	13,4*	13,6*
Situation parentale				
Parent à l'adolescence	19,2*	19,6*	20,7*	11,7
Autre parent ou sans enfant (réf.)	8,5	8,5	8,6	8,8

^F à utiliser avec prudence

^F trop peu fiable pour être publié

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (réf.) ($p < 0,05$)

Source : Statistique Canada, Enquête auprès des peuples autochtones, 2017.

Caractéristiques démographiques

Le tableau 2 présente le pourcentage d'adultes de 20 ans et plus qui ont achevé un programme d'équivalence d'études secondaires ou de mise à niveau selon le groupe d'identité autochtone. Les résultats indiquent très peu de différences entre les trois groupes : environ 1 Inuit, Métis ou personne faisant partie

des Premières Nations vivant hors réserve sur 10 avait achevé un programme d'équivalence d'études secondaires ou de mise à niveau. Cependant, on observe des différences en ce qui concerne l'état d'achèvement des études secondaires selon le groupe d'identité autochtone. En effet, chez les Premières Nations vivant hors réserve, 60 % des personnes avaient obtenu un

diplôme d'études secondaires régulier, comparativement à 68 % des Métis et à 38 % des Inuits (voir le tableau A1 de la section [Informations supplémentaires](#) pour obtenir plus de renseignements sur l'état d'achèvement des études secondaires selon certaines caractéristiques).

Parmi les Autochtones vivant hors réserve, les adultes plus âgés étaient davantage susceptibles d'avoir achevé un programme d'équivalence d'études secondaires ou de mise à niveau que les adultes plus jeunes. Tandis que 3 % des adultes autochtones de 20 à 24 ans ont déclaré avoir achevé un programme d'équivalence d'études secondaires ou de mise à niveau, la proportion correspondante atteignait 13 % chez ceux de 45 à 54 ans, et 15 % chez ceux de 55 ans et plus. On observe également un lien entre l'âge et le fait de terminer un programme d'équivalence d'études secondaires ou de mise à niveau, la proportion de jeunes adultes ayant achevé un programme d'équivalence d'études secondaires ou de mise à niveau est faible, ce qui reflète le fait que les cohortes récentes d'Autochtones sont plus susceptibles d'obtenir un diplôme d'études secondaires régulier que les cohortes antérieures. Cependant, cette donnée peut également refléter le fait que de nombreux jeunes adultes autochtones qui ont abandonné leurs études secondaires ne sont pas encore retournés aux études en raison du travail ou des obligations familiales.

Il existe différents programmes d'équivalence d'études secondaires ou de mise à niveau à l'échelle des provinces et des territoires. Il est donc important d'examiner

Programme d'équivalence d'études secondaires ou de mise à niveau au sein de la population autochtone vivant hors réserve

les variations régionales. Plus particulièrement, des pourcentages supérieurs d'adultes autochtones vivant hors réserve avaient achevé un programme d'équivalence d'études secondaires ou de mise à niveau dans les provinces de l'Atlantique (14 %), suivies des Prairies (12 %), des territoires (11 %) et de la Colombie-Britannique (10 %). Parmi les provinces des Prairies, la proportion la plus élevée d'adultes autochtones ayant achevé un programme d'équivalence d'études secondaires ou de mise à niveau se trouvait en Saskatchewan (16 %), suivie du Manitoba (12 %) et de l'Alberta (10 %).

Antécédents familiaux de fréquentation d'un pensionnat

Parmi les facteurs familiaux importants qui peuvent avoir une incidence sur le cheminement scolaire des peuples autochtones figurent les antécédents familiaux de fréquentation d'un pensionnat. Les pensionnats, qui étaient souvent dirigés par des églises, en partenariat avec le gouvernement fédéral, ont existé au Canada de 1830 jusqu'aux années 1990. Le système de pensionnats a eu des répercussions non seulement sur les personnes forcées de les fréquenter, mais aussi sur de nombreuses générations, y compris leurs enfants. Des études ont révélé un lien entre les antécédents familiaux de fréquentation d'un pensionnat et la réussite scolaire des enfants autochtones, y compris la probabilité qu'ils terminent leurs études secondaires¹⁶.

Selon les résultats, les adultes autochtones ayant des antécédents familiaux de fréquentation d'un pensionnat étaient significativement plus susceptibles d'achever un programme d'équivalence d'études secondaires ou de mise à niveau

que ceux n'en ayant aucun (13 % par rapport à 8 %). Cette situation s'applique également aux adultes métis et des Premières Nations vivant hors réserve. En outre, des antécédents familiaux de fréquentation d'un pensionnat ont aussi une incidence sur le fait que les élèves obtiennent ou non un diplôme d'études secondaires à travers le système régulier. Plus précisément, la proportion d'élèves autochtones ayant obtenu un diplôme d'études secondaires est plus élevée chez ceux qui n'ont pas d'antécédents familiaux de fréquentation d'un pensionnat (71 %) que chez ceux qui en ont (57 %).

Situation relativement à l'incapacité

Le fait qu'une personne ait une incapacité est un autre facteur qui peut avoir une incidence sur l'achèvement des études secondaires¹⁷. Selon les études existantes, les jeunes adultes ayant une incapacité sont moins susceptibles de terminer leurs études secondaires et d'occuper un emploi que ceux qui n'ont pas d'incapacité¹⁸. En outre, la prévalence de l'incapacité est plus élevée chez les Autochtones que chez les non-Autochtones¹⁹.

Les données montrent un lien significatif entre l'incapacité et la participation au « système de la deuxième chance ». Plus précisément, la proportion de personnes ayant terminé un programme d'équivalence d'études secondaires ou de mise à niveau était plus élevée chez les adultes autochtones ayant déclaré avoir une incapacité (13 %) que chez ceux qui ont déclaré n'en avoir aucune (9 %). Ce résultat est semblable parmi les trois groupes d'identité autochtone. En outre, les Autochtones ayant une incapacité étaient significativement

moins susceptibles d'obtenir un diplôme d'études secondaires régulier que les Autochtones ne présentant aucune incapacité (53 % par rapport à 67 %), et étaient plus susceptibles d'abandonner leurs études secondaires sans obtenir de diplôme (34 % par rapport à 24 %).

Situation relativement à la parentalité

La parentalité à l'adolescence est un autre facteur important associé à l'achèvement des études secondaires. Selon des études réalisées sur la population générale, le fait de devenir parent avant l'âge de 20 ans est associé à une probabilité inférieure d'achever des études secondaires ou postsecondaires²⁰. En outre, d'autres études ont montré que les femmes autochtones qui ont eu des enfants à l'adolescence étaient moins susceptibles d'obtenir un diplôme d'études secondaires²¹. Ces résultats sont conformes à ceux d'autres études qui ont révélé que les raisons expliquant l'abandon des études à un jeune âge diffèrent selon le sexe²². Plus précisément, lorsqu'on leur a demandé la raison pour laquelle ils avaient abandonné leurs études secondaires avant d'obtenir un diplôme, les femmes autochtones vivant hors réserve ont mentionné une grossesse ou la nécessité de prendre soin de leurs enfants (17 %) comme motifs les plus fréquents, tandis que les hommes autochtones ont déclaré le plus souvent qu'ils souhaitaient travailler (35 %).

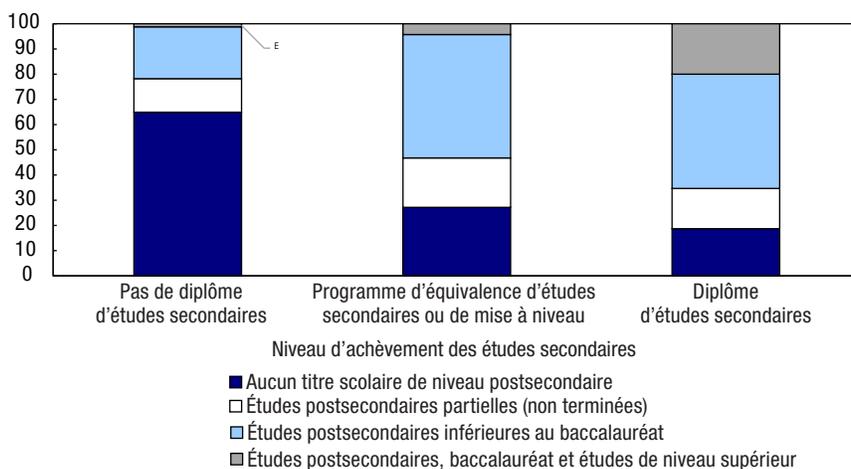
Selon les résultats, la parentalité à l'adolescence²³ n'est pas uniquement associée au fait d'abandonner les études sans avoir obtenu de diplôme d'études secondaires, elle est aussi associée au fait d'y retourner. Plus précisément, la proportion d'adultes

Programme d'équivalence d'études secondaires ou de mise à niveau au sein de la population autochtone vivant hors réserve

Graphique 2

État d'achèvement des études postsecondaires selon l'état d'achèvement des études secondaires, adultes autochtones de 25 ans et plus vivant hors réserve, 2017

pourcentage



† à utiliser avec prudence

Source : Statistique Canada, Enquête auprès des peuples autochtones, 2017.

autochtones de 20 ans et plus vivant hors réserve qui ont achevé un programme d'équivalence d'études secondaires ou de mise à niveau était significativement plus élevée chez les personnes ayant eu des enfants à l'adolescence, près de 1 d'entre elles sur 5 (19 %) ayant choisi ce cheminement, comparativement à 9 % de leurs homologues qui n'ont pas eu d'enfants ou qui en ont eu à un âge plus avancé. Ce résultat peut refléter le fait que la majorité des parents ayant eu des enfants à l'adolescence sont des femmes qui sont susceptibles de retourner aux études pour améliorer leurs possibilités d'occuper un emploi. Elles sont nombreuses à le faire alors qu'elles prennent soin de leurs enfants seules.

Lorsqu'on examine les trois groupes d'identité autochtone séparément, les résultats montrent que la

proportion de personnes qui ont achevé un programme d'équivalence d'études secondaires ou de mise à niveau est significativement plus élevée chez les adultes des Premières Nations vivant hors réserve qui sont devenus parents à l'adolescence (20 %) comparativement à celle observée chez leurs homologues qui n'ont pas eu d'enfants ou qui en ont eu plus tard (9 %). Cette situation s'applique également aux Métis, 21 % des personnes qui ont eu des enfants tôt ayant achevé un programme d'équivalence d'études secondaires ou de mise à niveau, comparativement à 9 % des personnes qui n'avaient pas eu d'enfants ou qui en ont eu plus tard. Les résultats observés chez les Inuits ne montrent pas de différence significative parmi les divers groupes de situation parentale.

La proportion de personnes ayant achevé des études postsecondaires est plus élevée chez les adultes autochtones ayant terminé un programme d'équivalence d'études secondaires ou de mise à niveau que chez leurs homologues sans diplôme d'études secondaires

En ce qui concerne les adultes autochtones vivant hors réserve, les résultats montrent que le fait de terminer un programme d'équivalence d'études secondaires ou de mise à niveau fait en sorte qu'ils sont plus susceptibles d'obtenir un diplôme d'études postsecondaires. En 2017, un peu plus de la moitié (53 %) des adultes autochtones de 25 ans et plus vivant hors réserve qui avaient achevé un programme d'équivalence d'études secondaires ou de mise à niveau ont ensuite obtenu un diplôme d'études postsecondaires (graphique 2). Cette proportion était significativement plus élevée que celle de 22 % affichée par les personnes n'ayant pas de diplôme d'études secondaires²⁴, mais était inférieure à celle de 65 % observée chez les personnes ayant obtenu un diplôme d'études secondaires.

En ce qui concerne les types d'études postsecondaires, on observe des différences selon le fait que la personne a obtenu un diplôme d'études secondaires régulier ou a terminé un programme d'équivalence ou de mise à niveau. Par exemple, chez les adultes autochtones ayant un diplôme d'études secondaires, 20 % ont reçu un titre universitaire comme un baccalauréat ou un niveau supérieur, comparativement à 4 % de leurs homologues ayant achevé un programme d'équivalence d'études secondaires ou de mise à

Programme d'équivalence d'études secondaires ou de mise à niveau au sein de la population autochtone vivant hors réserve

Tableau 3

Probabilités prédites d'obtenir un diplôme d'études postsecondaires, adultes autochtones de 25 ans et plus vivant hors réserve, selon l'état d'achèvement des études secondaires, 2017

État d'achèvement des études secondaires	Total Hommes Femmes		
	probabilités prédites		
Diplôme d'études secondaires	0,65*	0,63*	0,67*
Programme d'équivalence d'études secondaires ou de mise à niveau	0,53*	0,49*	0,57*
Pas de diplôme d'études secondaires (réf.)	0,22	0,20	0,24

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (réf.) ($p < 0,05$)

Notes : Les probabilités prédites sont calculées au moyen d'un modèle de régression logistique et de la valeur moyenne des variables explicatives. Le modèle tient également compte du sexe, de l'âge, de la région, des antécédents familiaux de fréquentation d'un pensionnat, de la situation relativement à l'incapacité et de la situation parentale.

Source : Statistique Canada, Enquête auprès des peuples autochtones, 2017.

niveau. Cependant, les proportions d'adultes autochtones ayant obtenu un titre universitaire inférieur au baccalauréat étaient semblables, à savoir 49 % chez les personnes ayant achevé un programme d'équivalence d'études secondaires ou de mise à niveau, et 45 % chez les personnes ayant un diplôme d'études secondaires régulier. Ces résultats montrent que le fait de retourner aux études scolaires peut être bénéfique, car il permet de commencer et obtenir un diplôme d'études postsecondaires.

Il est aussi possible d'utiliser les régressions logistiques pour évaluer le lien entre l'achèvement des études secondaires et le fait de compléter des études postsecondaires, afin de tenir compte d'autres caractéristiques associées au fait d'achever des études postsecondaires. On présente les résultats du modèle sous forme de probabilités prédites. Une probabilité de « 1 » indique que la personne obtiendra hors de tout doute un diplôme d'études postsecondaires, tandis qu'une probabilité de « 0 » indique qu'elle n'en obtiendra pas.

La régression pour les diplômes d'études postsecondaires tient compte de l'état d'achèvement des

études secondaires, du sexe, de l'âge et de la région, de même que d'autres facteurs explicatifs importants, comme la situation relativement à l'incapacité, les antécédents familiaux de fréquentation d'un pensionnat et la parentalité (voir le tableau A2 de la section [Informations supplémentaires](#) pour obtenir les résultats complets de la régression). Les résultats obtenus chez les hommes et chez les femmes sont présentés séparément.

Les analyses multivariées confirment les résultats descriptifs. Autrement dit, le fait d'achever un programme d'équivalence d'études secondaires ou de mise à niveau est significativement associé à l'obtention d'un diplôme d'études postsecondaires chez les adultes autochtones de 25 ans et plus vivant hors réserve, et ce, même après la prise en compte d'autres variables (tableau 3). Plus particulièrement, la probabilité d'obtenir un diplôme d'études postsecondaires était de 53 % chez les adultes autochtones ayant achevé un programme d'équivalence d'études secondaires ou de mise à niveau, soit une probabilité significativement plus élevée que celle de 22 % affichée par leurs homologues n'ayant pas

achevé leurs études secondaires. Toutefois, la probabilité associée à l'obtention d'un diplôme d'études postsecondaires était plus élevée chez les adultes autochtones ayant obtenu un diplôme d'études secondaires, celle-ci s'établissant à 65 %.

En outre, le rendement associé au fait de terminer un programme d'équivalence d'études secondaires ou de mise à niveau est meilleur chez les femmes autochtones que chez leurs homologues de sexe masculin. En effet, la probabilité associée à l'obtention d'un diplôme d'études postsecondaires était de 57 % chez les femmes autochtones, alors qu'elle était de 49 % chez les hommes autochtones.

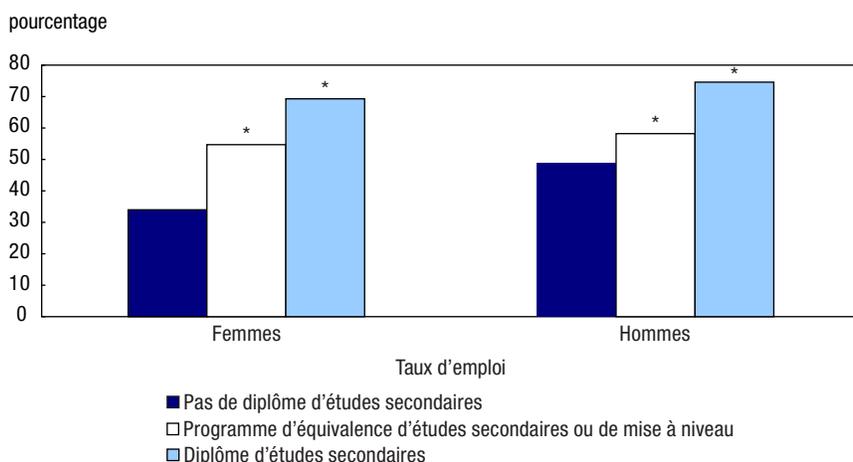
Ces résultats montrent que, même si le fait d'achever un programme d'équivalence d'études secondaires ou de mise à niveau n'offre pas le même rendement qu'un diplôme d'études secondaires, il demeure un facteur explicatif important du niveau de scolarité atteint dans le cadre de l'enseignement postsecondaire.

Le fait d'achever un programme d'équivalence d'études secondaires ou de mise à niveau est associé à de meilleurs résultats en matière d'emploi que le fait de ne pas avoir terminé ses études secondaires

Les résultats montrent également que le fait d'achever un programme d'équivalence d'études secondaires ou de mise à niveau est corrélé de manière positive avec le fait d'occuper un emploi (graphique 3). Parmi les femmes autochtones de 25 ans et plus vivant hors réserve qui avaient achevé un programme d'équivalence d'études secondaires ou de mise à niveau, plus de la moitié (55 %)

Programme d'équivalence d'études secondaires ou de mise à niveau au sein de la population autochtone vivant hors réserve

Graphique 3
Taux d'emploi selon l'état d'achèvement des études secondaires et selon le sexe, adultes autochtones de 25 ans et plus vivant hors réserve, 2017



* valeur significativement différente de l'estimation pour les personnes n'ayant pas de diplôme d'études secondaires ($p < 0,05$)

Source : Statistique Canada, Enquête auprès des peuples autochtones, 2017.

occupaient un emploi en 2017. Cette proportion est significativement supérieure à celle de 34 % affichée par leurs homologues n'ayant pas de diplôme d'études secondaires. À titre comparatif, 69 % des femmes autochtones de 25 ans et plus vivant hors réserve ayant un diplôme d'études secondaires régulier occupaient un emploi.

En ce qui concerne l'occupation d'un emploi chez les hommes autochtones de 25 ans et plus vivant hors réserve, la proportion était de 49 % chez ceux n'ayant pas obtenu de diplôme d'études secondaires et de 58 % chez ceux ayant achevé un programme d'équivalence d'études secondaires ou de mise à niveau. Les hommes autochtones de 25 ans et plus vivant hors réserve ayant un diplôme d'études secondaires régulier ont enregistré la proportion la plus élevée, soit 76 %. Ces résultats montrent tout de même que les Autochtones bénéficient d'avantages

en matière d'emploi s'ils achèvent un programme d'équivalence d'études secondaires ou de mise à niveau, même si ces avantages ne sont pas aussi importants que s'ils avaient obtenu un diplôme d'études secondaires régulier.

On a également eu recours à des régressions logistiques pour examiner le lien entre l'achèvement des études secondaires et l'occupation d'un emploi. Pour ce faire, une nouvelle variable a été créée afin de tenir compte des études postsecondaires en plus de l'achèvement des études secondaires; cela a permis d'établir une distinction entre les adultes autochtones ayant obtenu un diplôme d'études secondaires et ceux ayant terminé un programme d'équivalence d'études secondaires ou de mise à niveau en fonction du fait qu'ils ont également obtenu un diplôme d'études postsecondaires ou non. Le modèle tient aussi compte du sexe, de l'âge, de la

région, des antécédents familiaux de fréquentation d'un pensionnat, de la situation relativement à l'incapacité et de la situation parentale. Des résultats distincts sont présentés pour les hommes et les femmes.

Encore une fois, les résultats révèlent qu'il existe d'importants avantages associés au fait de retourner aux études dans le but de suivre et de terminer un programme d'équivalence d'études secondaires ou de mise à niveau chez les adultes autochtones de 25 ans et plus vivant hors réserve. Cependant, ces avantages diffèrent en fonction du fait que la personne a également achevé ou non des études postsecondaires.

Plus particulièrement, les résultats illustrent que la probabilité que les hommes et les femmes occupent un emploi après avoir achevé un programme d'équivalence d'études secondaires ou de mise à niveau et terminé des études postsecondaires était de 68 %, lorsque d'autres variables étaient prises en compte (tableau 4). Cette probabilité est significativement plus élevée que celle de 46 % affichée par leurs homologues n'ayant pas achevé leurs études secondaires. Parmi les adultes autochtones ayant achevé un programme d'équivalence d'études secondaires ou de mise à niveau, mais n'ayant pas obtenu de diplôme d'études postsecondaires, la probabilité d'occuper un emploi était de 58 %.

En outre, la probabilité d'occuper un emploi était la plus élevée chez les adultes autochtones ayant obtenu un diplôme d'études secondaires et un diplôme d'études postsecondaires (76 %). Cependant, la probabilité d'occuper un emploi était moindre chez les adultes autochtones qui avaient un diplôme d'études

Programme d'équivalence d'études secondaires ou de mise à niveau au sein de la population autochtone vivant hors réserve

Table 4
Probabilités prédites d'occuper un emploi, adultes autochtones de 25 ans et plus vivant hors réserve, selon l'état d'achèvement des études secondaires et des études postsecondaires, 2017

État d'achèvement des études secondaires et des études postsecondaires	Total	Hommes	Femmes
	probabilités prédites		
Diplôme d'études secondaires et diplôme d'études postsecondaires	0,76*	0,79*	0,73*
Diplôme d'études secondaires sans diplôme d'études postsecondaires	0,60*	0,66*	0,56*
Programme d'équivalence d'études secondaires ou de mise à niveau et diplôme d'études postsecondaires	0,68*	0,68*	0,67*
Programme d'équivalence d'études secondaires ou de mise à niveau sans diplôme d'études postsecondaires	0,58*	0,65*	0,51*
Pas de diplôme d'études secondaires (réf.)	0,46	0,54	0,38

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (réf.) ($p < 0,05$)

Note : Les probabilités prédites sont calculées au moyen d'un modèle de régression logistique et de la valeur moyenne des variables explicatives. Le modèle tient également compte du sexe, de l'âge, de la région, des antécédents familiaux de fréquentation d'un pensionnat, de la situation relativement à l'incapacité et de la situation parentale.

Source : Statistique Canada, Enquête auprès des peuples autochtones, 2017.

secondaires régulier mais qui n'avaient pas obtenu de diplôme d'études postsecondaires (60 %). Il s'agit d'un rendement semblable à la probabilité d'occuper un emploi affichée par les adultes autochtones ayant achevé un programme d'équivalence d'études secondaires ou de mise à niveau et qui n'ont pas terminé d'études postsecondaires (58 %). Cela peut laisser entendre que ce n'est pas la façon dont le diplôme d'études secondaires a été obtenu qui importe en ce qui concerne l'emploi futur, mais plutôt le fait d'avoir également achevé des études postsecondaires.

Lorsqu'on examine les résultats obtenus au chapitre de l'emploi séparément pour les hommes et les femmes, une tendance semblable se dégage. On a observé que le fait de terminer un programme d'équivalence d'études secondaires ou de mise à niveau augmentait la probabilité que les femmes autochtones vivant hors réserve occupent un emploi. Cette probabilité était supérieure chez celles qui étaient également

titulaires d'un diplôme d'études postsecondaires. La probabilité d'occuper un emploi était de 67 % chez les femmes autochtones ayant achevé un programme d'équivalence d'études secondaires ou de mise à niveau et obtenu un diplôme d'études postsecondaires, soit une probabilité significativement plus élevée que celle de 38 % affichée par leurs homologues n'ayant pas achevé leurs études secondaires. Cependant, parmi les femmes autochtones ayant achevé un programme d'équivalence d'études secondaires ou de mise à niveau, mais qui n'ont pas complété des études postsecondaires, la probabilité d'occuper un emploi était de 51 %.

Chez les hommes autochtones, le fait d'achever un programme d'équivalence d'études secondaires ou de mise à niveau était aussi associé à une probabilité plus élevée d'occuper un emploi, comparativement à ceux qui n'avaient pas terminé leurs études secondaires. Plus précisément, la probabilité d'occuper un emploi était de 68 % chez les hommes

autochtones ayant achevé un programme d'équivalence d'études secondaires ou de mise à niveau et ayant obtenu un diplôme d'études postsecondaires, alors qu'elle était de 54 % chez ceux ayant abandonné leurs études secondaires sans obtenir de diplôme. En outre, parmi les hommes autochtones n'ayant pas obtenu de diplôme d'études postsecondaires, on n'observait pas de différence significative quant à la probabilité d'occuper un emploi en fonction de l'obtention d'un diplôme d'études secondaires (66 %) ou de l'obtention d'une équivalence d'études secondaires ou d'une mise à niveau (65 %).

Conclusion

Tandis que le profil scolaire de la population autochtone continue de s'améliorer, un pourcentage relativement élevé de Premières Nations, de Métis et d'Inuits continuent d'abandonner leurs études secondaires avant qu'elles ne soient terminées. Cependant, nombre d'entre eux retournent aux études scolaires à l'âge adulte. Le « système de la deuxième chance » donne aux adultes l'occasion de retourner aux études pour respecter les exigences associées à un diplôme d'études secondaires. Peu de recherches ont été réalisées sur les caractéristiques des personnes qui ont choisi un certain cheminement, comme un programme d'équivalence d'études secondaires ou de mise à niveau, et sur le fait que ces programmes accroissent le niveau de scolarité ou améliorent les résultats sur le marché du travail ou non.

Chez les adultes autochtones vivant hors réserve en 2017 âgés de 20 ans ou plus, 1 personne sur 10 a achevé un programme d'équivalence d'études secondaires ou de mise à niveau. Ce résultat est semblable

Programme d'équivalence d'études secondaires ou de mise à niveau au sein de la population autochtone vivant hors réserve

chez les trois groupes d'identité autochtone. Les résultats montrent également les différences selon le sexe, les femmes autochtones étant plus susceptibles que les hommes autochtones de reprendre leurs études scolaires à l'âge adulte. En outre, les données révèlent que les adultes autochtones ayant une incapacité et ceux qui sont devenus parents avant l'âge de 20 ans étaient plus susceptibles de tirer parti du « système de la deuxième chance ».

En ce qui concerne les Autochtones vivant hors réserve, les conclusions de la présente étude montrent que le fait de retourner aux études scolaires peut être bénéfique; cela permet de commencer et d'obtenir un diplôme d'études postsecondaires. Plus précisément, un peu plus de la moitié (53 %) des adultes autochtones de 25 ans et plus qui avaient achevé un programme d'équivalence d'études secondaires ou de mise à niveau ont ensuite obtenu un diplôme d'études postsecondaires, comparativement à 22 % de leurs homologues

n'ayant pas de diplôme d'études secondaires, et à 65 % de ceux ayant obtenu un diplôme d'études secondaires régulier.

En outre, les avantages potentiels de l'éducation formelle des adultes sont évidents lorsqu'on examine les résultats sur le marché du travail. Les résultats des analyses multivariées révèlent que la probabilité d'occuper un emploi était plus élevée chez les adultes autochtones de 25 ans et plus ayant achevé un programme d'équivalence d'études secondaires ou de mise à niveau, surtout s'ils avaient aussi obtenu un diplôme d'études postsecondaires, comparativement à leurs homologues qui n'avaient pas de diplôme d'études secondaires.

Ces résultats de l'EAPA de 2017 laissent penser que, même si le fait d'achever un programme d'équivalence d'études secondaires ou de mise à niveau n'offre pas les mêmes avantages qu'un diplôme d'études secondaires, le fait de

retourner aux études donne l'occasion aux adultes autochtones d'accroître leur niveau de scolarité, et ainsi d'améliorer leurs résultats sur le marché du travail. Par conséquent, on peut considérer que les programmes d'équivalence d'études secondaires ou de mise à niveau sont une option d'avenir pour de nombreux jeunes qui sont plus vulnérables et qui pourraient sans cette mise à niveau ou équivalence ne pas travailler ou ne pas poursuivre d'études postsecondaires. Dans le cadre d'autres études, on pourrait examiner, de manière plus approfondie, la rémunération et les types de profession en fonction de l'état d'achèvement des études secondaires, afin de dresser un portrait plus complet de ces avantages.

Vivian O'Donnell est analyste principale et Paula Arriagada est analyste de la recherche au sein du Centre de la statistique et des partenariats autochtones de Statistique Canada.

Sources de données, méthodes et définitions

Sources de données

L'Enquête auprès des peuples autochtones (EAPA) de 2017 est une enquête nationale et volontaire menée auprès des Premières Nations vivant hors réserve, des Métis et des Inuits de 15 ans et plus. L'EAPA de 2017 est le cinquième cycle de l'enquête et portait sur l'emploi, les compétences et la formation. Elle a aussi permis de recueillir des données sur le niveau de scolarité, la santé, les langues, le revenu, le logement et la mobilité.

L'enquête a été conçue par Statistique Canada grâce au financement fourni par Services aux Autochtones Canada, Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada, Santé Canada et Emploi et Développement social Canada.

La population cible de l'EAPA de 2017 était constituée de la population canadienne ayant une identité autochtone âgée de 15 ans et plus au 15 janvier 2017 et qui vivait dans un logement privé. L'enquête excluait les personnes vivant dans des réserves et des établissements indiens et certaines collectivités des Premières Nations au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la

conception de l'enquête, la population visée, les concepts de l'enquête et les taux de réponse, consultez l'[Enquête auprès des peuples autochtones, 2017 : Guide des concepts et méthodes](#).

Méthodologie

Il était possible de répondre à la question sur l'identité autochtone posée dans le cadre de l'EAPA au moyen de réponses simples ou multiples. Les données présentées séparément pour chaque groupe représentent une combinaison de réponses simples et multiples pour les Premières Nations vivant hors réserve, les Métis et les Inuits.

Toutes les estimations figurant dans la présente étude se fondent sur les poids de sondage qui tiennent compte de la conception de l'enquête, de la non-réponse et des taux de population connus. Une technique bootstrap a été appliquée lors du calcul de toutes les estimations de la variance.

Les probabilités prédites présentées dans l'étude sont calculées au moyen d'un modèle de régression logistique et de la valeur moyenne des variables explicatives.

Programme d'équivalence d'études secondaires ou de mise à niveau au sein de la population autochtone vivant hors réserve

Informations supplémentaires

Tableau A1

État d'achèvement des études secondaires des adultes autochtones de 20 ans et plus vivant hors réserve, selon certaines caractéristiques, 2017

	Diplôme d'études secondaires	Programme d'équivalence d'études secondaires ou de mise à niveau	Pas de diplôme d'études secondaires
	pourcentage		
Identité autochtone			
Premières Nations vivant hors réserve	60.1	10.7	29.2
Métis	67.5	10.1	22.4
Inuits	37.8	9.7	52.5
Antécédents familiaux de fréquentation d'un pensionnat			
Non (réf.)	70.5	7.7	21.8
Oui	56.7*	12.5*	30.7*
Non déclaré	60.0	11.0*	29.0
Situation relativement à l'incapacité			
Non (réf.)	67.1	9.0	23.9
Oui	53.1*	13.3*	33.6*
Situation parentale			
Parent à l'adolescence	35.9*	19.2*	44.9*
Autre parent ou sans enfant (réf.)	68.3	8.5	23.1

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (réf.) ($p < 0,05$)

Source : Statistique Canada, Enquête auprès des peuples autochtones, 2017.

Tableau A2

Probabilités prédites d'obtenir un diplôme d'études postsecondaires et d'occuper un emploi, adultes autochtones de 25 ans et plus vivant hors réserve, selon certaines caractéristiques, 2017

	Probabilité d'obtenir un diplôme d'études postsecondaires	Probabilité d'occuper un emploi
	probabilités prédites	
État d'achèvement des études secondaires		
Diplôme d'études secondaires	0,65*	...
Programme d'équivalence d'études secondaires ou de mise à niveau	0,53*	...
Pas de diplôme d'études secondaires (réf.)	0,22	...
État d'achèvement des études secondaires et des études postsecondaires		
Diplôme d'études secondaires et diplôme d'études postsecondaires	...	0,76*
Diplôme d'études secondaires sans diplôme d'études postsecondaires	...	0,60*
Programme d'équivalence d'études secondaires ou de mise à niveau et diplôme d'études postsecondaires	...	0,68*
Programme d'équivalence d'études secondaires ou de mise à niveau sans diplôme d'études postsecondaires	...	0,58*
Pas de diplôme d'études secondaires (réf.)	...	0,46
Sexe		
Hommes	0,48*	0,67*
Femmes (réf.)	0,54	0,61
Groupe d'âge		
25 à 34 ans (réf.)	0,43	0,72
35 à 44 ans	0,54*	0,73
45 à 54 ans	0,56*	0,73
55 ans et plus	0,51*	0,42*

Programme d'équivalence d'études secondaires ou de mise à niveau au sein de la population autochtone vivant hors réserve

Tableau A2

Probabilités prédites d'obtenir un diplôme d'études postsecondaires et d'occuper un emploi, adultes autochtones de 25 ans et plus vivant hors réserve, selon certaines caractéristiques, 2017

	Probabilité d'obtenir un diplôme d'études postsecondaires	Probabilité d'occuper un emploi
	probabilités prédites	
Région		
Provinces de l'Atlantique	0,53	0,58*
Québec	0,54	0,59
Ontario (réf.)	0,51	0,63
Provinces des Prairies	0,49	0,66
Colombie-Britannique	0,50	0,66
Territoires	0,53	0,65
Antécédents familiaux de fréquentation d'un pensionnat		
Non	0,51	0,65*
Oui (réf.)	0,52	0,62
Non déclaré	0,49	0,65*
Situation relativement à l'incapacité		
Non	0,52	0,71*
Oui (réf.)	0,49	0,47
Situation parentale		
Parent à l'adolescence	0,46*	0,59*
Autre parent ou sans enfant (réf.)	0,52	0,65

... n'ayant pas lieu de figurer

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (réf.) ($p < 0,05$)

Note : Les probabilités prédites sont calculées au moyen d'un modèle de régression logistique et de la valeur moyenne des variables explicatives.

Source : Statistique Canada, Enquête auprès des peuples autochtones, 2017.

Notes

- Le Canada compte la proportion la plus élevée de diplômés collégiaux et universitaires au sein des pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), en raison de son grand secteur collégial, secteur que l'on ne retrouve pas dans la plupart des autres pays membres de l'OCDE. Pour obtenir des renseignements sur la scolarité au Canada, voir [La scolarité au Canada : faits saillants du Recensement de 2016](#).
- Voir Uppal (2017); Raymond (2008).
- Voir Frenette (2014).
- Voir Bougie et coll. (2013).
- Voir Uppal (2017); Statistique Canada (2013).
- Voir Uppal (2017).
- Voir Myers et de Broucker (2006).
- Voir Murnane et coll. (2000).
- Voir Tyler et Lofstrom (2008); Berktold et coll. (1998).
- Voir Myers et coll. (2014).
- Pour obtenir un aperçu détaillé des différents cheminements que les jeunes empruntent pour passer de l'école secondaire à la participation régulière à la vie active au Canada, voir Hango et de Broucker (2007).
- Voir Lefebvre et Merrigan (2010).
- Voir Myers et de Broucker (2006).
- Des études de Bougie et coll. (2013) ont permis d'examiner l'expérience en matière d'études postsecondaires et de travail des personnes ayant achevé leurs études secondaires et celles qui les avaient abandonnées. Cependant, dans ces études, on ne faisait pas de distinction entre un diplôme d'études secondaires et un programme d'équivalence d'études secondaires ou de mise à niveau.
- En raison de la taille de l'échantillon, il n'est pas possible de présenter toutes les analyses de cette étude séparément pour les Premières Nations qui vivent hors réserve, les Métis et les Inuits.

Programme d'équivalence d'études secondaires ou de mise à niveau au sein de la population autochtone vivant hors réserve

16. Voir Arriagada (2015); Bougie (2009).
17. Une personne est définie comme ayant une incapacité si elle présente des troubles liés à au moins l'une des incapacités suivantes : vision, audition, mobilité, flexibilité, dextérité, douleur, apprentissage, développement, mémoire, santé mentale ou autre incapacité. Pour déterminer si une personne a une incapacité ou non, l'EAPA s'appuie sur les données portant sur l'auto-évaluation des répondants, à savoir s'ils ont des limitations d'activité dans leurs activités quotidiennes.
18. Voir Morris et coll. (2018); Uppal (2017); Turcotte (2014).
19. Voir Burlock (2017).
20. Voir Hango et Le Bourdais (2009); Luong (2008).
21. Voir Boulet et Badets (2017).
22. Voir Bushnik et coll. (2004); Bougie et coll. (2013).
23. Il convient de noter que, dans la présente étude, on utilise le terme « parentalité à l'adolescence » au lieu de « maternité à l'adolescence », puisque l'étude porte aussi sur les hommes qui ont eu un enfant avant l'âge de 20 ans.
24. Dans certains collèges et écoles de métiers, il est possible d'obtenir un diplôme d'études postsecondaires sans avoir de diplôme d'études secondaires, puisque, pour être admissible à certains programmes techniques, le diplôme d'études secondaires n'est pas toujours requis (pour certains programmes, en fait, seule la réussite des tests de compétence avant l'admission est exigée).

Documents consultés

- ARRIAGADA, Paula. 2015. « [Participation à des activités parascolaires et obtention d'un diplôme d'études secondaires chez les Premières Nations vivant hors réserve](#) », *Regards sur la société canadienne*, mai, produit n° 75-006-X au catalogue de Statistique Canada.
- BERKTOLD, Jennifer, Sonya GEIS et Phillip KAUFMAN. 1998. « Subsequent educational attainment of high school dropouts », *Postsecondary Education Descriptive Analysis Reports*, juin, Washington, district de Columbia, National Center for Education Statistics.
- BOUGIE, Evelyne. 2009. « [Enquête auprès des peuples autochtones de 2006 : Expériences vécues à l'école par les enfants des Premières nations de 6 à 14 ans vivant hors réserve](#) », *Enquête auprès des peuples autochtones de 2006*, janvier, produit n° 89-637-X au catalogue de Statistique Canada.
- BOUGIE, Evelyne, Karen KELLY-SCOTT et Paula ARRIAGADA. 2013. « [Expériences au chapitre de l'éducation et de l'emploi des Premières Nations vivant hors réserve, des Inuit et des Métis : certains résultats de l'Enquête auprès des peuples autochtones de 2012](#) », *Enquête auprès des peuples autochtones de 2012*, novembre, produit n° 89-653-X au catalogue de Statistique Canada.
- BOULET, Virginie, et Nadine BADETS. 2017. « [La maternité hâtive chez les femmes des Premières Nations vivant hors réserve, les Métisses et les Inuites](#) », *Regards sur la société canadienne*, décembre, produit n° 75-006-X au catalogue de Statistique Canada.
- BURLOCK, Amanda. 2017. « [Les femmes ayant une incapacité](#) », *Femmes au Canada : rapport statistique fondé sur le sexe*, septième édition, mai, produit n° 89-503-X au catalogue de Statistique Canada.
- BUSHNIK, Tracey, Lynn BARR-TELFORD et Patrick BUSSIÈRE. 2004. « [À l'école secondaire ou non : Premiers résultats du deuxième cycle de l'Enquête auprès des jeunes en transition, 2002](#) », *Culture, tourisme et Centre de la statistique de l'éducation : documents de recherche*, produit n° 81-595-M au catalogue de Statistique Canada — n° 014, Ottawa.
- FRENETTE, Marc. 2014. « [Les avantages à long terme sur le marché du travail associés au diplôme terminal d'études secondaires](#) », *Direction des études analytiques : documents de recherche*, produit n° 11F0019M au catalogue de Statistique Canada — no 354, Ottawa.
- HANGO, Darcy, et Céline LE BOURDAIS. 2009. « The effect of education on early parenthood among young Canadian adults », *Canadian Studies in Population*, décembre, vol. 36, n°s 3 et 4, p. 237 à 264.
- HANGO, Darcy, et Patrice DE BROUCKER. 2007. « [Cheminements des jeunes Canadiens des études au marché du travail : résultats de l'Enquête auprès des jeunes en transition](#) », *Culture, tourisme et Centre de la statistique de l'éducation : documents de recherche*, produit n° 81-595-M au catalogue de Statistique Canada — n° 054, Ottawa.

Programme d'équivalence d'études secondaires ou de mise à niveau au sein de la population autochtone vivant hors réserve

- LEFEBVRE, Pierre, et Philip MERRIGAN. 2010. « *Labour Outcomes of Graduates and Dropouts of High School and Post-secondary Education: Evidence for Canadian 24- to 26-year-olds in 2005* », Centre interuniversitaire sur le risque, les politiques économiques et l'emploi, cahier de recherche n° 10-45, Québec.
- LUONG, May. 2008. « Que sont devenues les mères adolescentes? », *L'emploi et le revenu en perspective*, mai, vol. 9, n° 5, p. 5 à 13, produit n° 75-001-X au catalogue de Statistique Canada.
- MORRIS, Stuart, Gail FAWCETT, Laurent BRISEBOIS et Jeffrey HUGHES. 2018. « Un profil de la démographie, de l'emploi et du revenu des Canadiens ayant une incapacité âgés de 15 ans et plus, 2017 », *Rapports sur l'enquête canadienne sur l'incapacité*, novembre, produit n° 89-654-X au catalogue de Statistique Canada.
- MURNANE, Richard, John WILLETT et John TYLER. 2000. « Who benefits from obtaining a GED? Evidence from high school and beyond », *The Review of Economics and Statistics*, juin, vol. 82, n° 1, p. 23 à 37.
- MYERS, Karen, et coll. 2014. *Adult Learning and Returns to Training Project*, Ottawa, Société de recherche sociale appliquée.
- MYERS, Karen, et Patrice DE BROUCKER. 2006. *Too Many Left Behind: Canada's Adult Education and Training System*, Ottawa, Canadian Policy Research Networks.
- RAYMOND, Mélanie. 2008. « Décrocheurs du secondaire retournant à l'école », *Culture, tourisme et Centre de la statistique de l'éducation : documents de recherche*, produit n° 81-595-M au catalogue de Statistique Canada — n° 055, Ottawa.
- STATISTIQUE CANADA. 2017. « La scolarité au Canada : faits saillants du Recensement de 2016 », *Le Quotidien*, 29 novembre.
- STATISTIQUE CANADA. 2013. « Le niveau de scolarité des peuples autochtones au Canada », *Enquête nationale auprès des ménages en bref*, juin, produit n° 99-012-X au catalogue.
- TURCOTTE, Martin. 2014. « Les personnes avec incapacité et l'emploi », *Regards sur la société canadienne*, décembre, produit n° 75-006-X au catalogue de Statistique Canada.
- TYLER, John, et Magnus LOFSTROM. 2008. « Is the GED an effective route to postsecondary education for school dropouts? », *NBER Working Papers Series*, n° 13816, Cambridge, Massachusetts, National Bureau of Economic Research.
- UPPAL, Sharanjit. 2017. « Les jeunes hommes et les jeunes femmes sans diplôme d'études secondaires », *Regards sur la société canadienne*, mai, produit n° 75-006-X au catalogue de Statistique Canada.